

C. — Objet des travaux de la Commission

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **14 (1912)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour subvenir aux frais généraux de la Commission (compre-
nant notamment les frais du secrétariat-général et du Comité
central), il a été constitué un fonds formé par des contributions
annuelles de cent francs par *pays participant*.

IV. — ORGANE OFFICIEL DE LA COMMISSION.

PUBLICATION DES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS.

La Revue internationale *L'Enseignement mathématique*, dirigée
par MM. LAISANT et FEHR, sert d'organe à la Commission. Elle
publie les Rapports du Comité central et rend régulièrement
compte des travaux de la Commission et des Sous-commissions.

Les Sous-commissions publieront leurs rapports suivant leur
propre convenance. Le Comité central a toutefois exprimé le dé-
sir que ces rapports soient imprimés suivant le format de *L'En-
seignement mathématique* et que les délégations des divers pays
en adressent 75 exemplaires au secrétariat-général qui les fait
distribuer aux membres de la Commission.

V. — LANGUES OFFICIELLES.

La correspondance et les rapports doivent être rédigés dans
l'une des quatre langues admises aux Congrès internationaux des
mathématiciens, au gré des auteurs. Ces langues sont : l'allemand,
l'anglais, le français et l'italien.

C. — Objet des travaux de la Commission.

Dans le texte même de la résolution du Congrès de Rome, il
n'est question que de l'enseignement mathématique dans les
écoles secondaires. Mais étant donné que le but de ces écoles et
la durée de leurs études sont très variables d'un Etat à un autre,
le Comité central a jugé utile de faire porter son travail sur l'en-
semble du champ d'instruction mathématique depuis la première
initiation jusqu'à l'enseignement supérieur. En outre il ne s'est
pas borné aux établissements d'instruction générale conduisant à
l'Université, mais il a également fait étudier l'enseignement ma-
thématique dans les écoles techniques ou professionnelles. Ces
établissements ont en effet une importance croissante ; il y avait
donc lieu d'accorder une attention toute spéciale à l'enseigne-
ment mathématique qui s'y donne.

Le Comité central a donc entrepris une étude d'ensemble de
l'enseignement mathématique dans les différents types d'écoles
et à ses divers degrés. Il s'agit d'une *étude objective destinée à
présenter l'état actuel et les tendances modernes de cet enseigne-
ment*. Comme on l'a dit dans les Réunions de Bruxelles et de

Milan, la Commission ne cherche nullement à uniformiser l'enseignement mathématique, mais avant tout à mettre en lumière les tendances modernes. La Commission ne peut et ne veut rien imposer, mais ses travaux permettront aux professeurs de savoir ce qui se fait dans les nations voisines et ils les renseigneront aussi sur l'organisation de son propre pays. La comparaison des documents et l'étude des expériences faites ailleurs contribueront à réaliser de nouveaux progrès dans tous les domaines de l'enseignement mathématique.

Le *plan général des travaux* élaboré par le Comité central était destiné à servir de guide aux délégués et aux membres des Sous-commissions nationales, afin de leur donner des indications sur les principaux points à prendre en considération. Toutefois, en raison de la diversité même de l'organisation dans les différents pays, il n'était pas possible d'imposer un plan unique, s'adaptant à la fois aux conditions des divers pays. La plus grande liberté a donc été laissée aux rapporteurs.

Voici les titres des principaux objets signalés dans le Rapport préliminaire :

PREMIÈRE PARTIE : *Etat actuel de l'organisation et des méthodes de l'instruction mathématique.* — I. Les divers types d'écoles. — II. But de l'instruction mathématique et branches d'enseignement. — III. Les examens. — IV. Les méthodes d'enseignement. — V. Préparation des candidats à l'enseignement.

DEUXIÈME PARTIE : *Les tendances modernes de l'enseignement mathématique.* — I. Les idées modernes concernant l'organisation scolaire. — II. Les tendances modernes concernant le but de l'enseignement et les branches d'études. — III. Les examens. — IV. Les méthodes d'enseignement. — V. La préparation des candidats à l'enseignement. — Remarque générale.

Les rapports sommaires que présenteront les délégués en déposant leurs publications indiqueront les points caractéristiques des travaux des Sous-commissions nationales.

D. — Séances du Comité central et de la Commission.

Le *Comité central* s'est réuni pour la première fois à Cologne, en septembre 1908; puis à Carlsruhe, au commencement d'avril 1909; à Bâle, fin décembre 1909; à Bruxelles en août 1910; à Milan en septembre 1911 et enfin dans les premiers jours de juillet à Hahnenklee, dans le Harz, auprès de son président, que des raisons de santé empêchent malheureusement d'assister au Congrès de Cambridge. Son absence sera vivement regrettée non seulement par les membres de la Commission, mais par tous les Congressistes.

En outre de nombreux pourparlers ont eu lieu entre le Secrétaire-général et les membres de la Commission.